

« Petits lieux » de programmation culturelle : initiatives privées d'intérêt général

Nées de l'enthousiasme d'un ou plusieurs passionnés qui ont mis leur énergie au service d'autres citoyens - spectateurs et artistes -, ces structures atypiques font partie intégrante du tissu culturel de la Communauté française. Celle-ci les reconnaît sous le vocable assez flou de « petits lieux de programmation ou de diffusion ».

Ils sont pour les artistes des tremplins vers une reconnaissance à grande échelle et des occasions de tourner un peu partout, avec un cachet assuré. L'accueil y est particulièrement chaleureux, l'ambiance conviviale et la proximité favorise la rencontre. Le public - qui ne se rendrait peut-être pas ailleurs et qui dépasse de loin le public local -, se presse à leurs portes pour découvrir avec bonheur les « coups de cœur » de ces « passeurs de culture » et partager leurs émotions. Ces petits lieux proposent une autre manière de vivre la culture et participent au renforcement du lien social.

Les médias nationaux ne répercutent jamais leurs activités. Ces petits lieux ne disposent d'ailleurs pas de moyens promotionnels. Par contre, les médias spécialisés ou locaux leur consacrent souvent de larges espaces. Malgré les difficultés, ils réussissent à se maintenir parce qu'ils partagent une envie, un besoin : celui d'une culture à visage humain, loin de tout décor d'apparat, effet de mode ou manifestation de prestige.

Pour fêter les 10 ans de la Ferme de la Dîme à Wasseige, Catherine Blanjean et Benoît Postic ont rassemblé autour d'eux d'autres petits lieux de programmation culturelle (2) afin de rédiger un manifeste commun et d'organiser une table-ronde. Plus de 120 personnes, responsables de petits lieux, spectateurs, artistes et quelques représentants des pouvoirs publics se sont retrouvés le 15 septembre pour faire la fête en musique, déguster le barbecue et les salades maison et débattre avec intérêt et passion de cette problématique. L'Atelier de la Dolce Vita à Bruxelles a embrayé sur cet élan et organisé le 26 septembre une conférence de presse pour poursuivre le débat auprès des médias et du grand public.

Animée par André Buron, psychosociologue, la table-ronde organisée à la Ferme de la Dîme a mis en évidence les nombreux problèmes rencontrés par les responsables des petits lieux. Tout le monde le sait, la programmation culturelle de qualité, accessible à tous les citoyens, n'est pas une activité rentable ! Beaucoup de petits lieux sont en péril. Ils étaient nombreux dans la salle à être directement menacés (3). L'entretien des locaux, du matériel, le paiement des salaires des permanents, les frais de fonctionnement... ne sont pas entièrement couverts par les recettes des spectacles. Et nombre de postes ne cessent de croître (frais liés à la sécurité, aux droits d'auteur, aux cachets des artistes...) ! Un spectateur s'étonne de la qualité de ce qui est présenté et du prix raisonnable à payer : « Comment arrivent-ils à faire tout cela ? ! »

Les aides apportées par la Communauté française ou par d'autres pouvoirs publics sont rares, souvent aléatoires et insuffisantes. Elles proviennent de services très divers (musique non classique, diffusion, éducation permanente...) et non coordonnés. « Ceci dit, nous avons choisi et nous aimons ce que nous faisons. On n'a que ce qu'on mérite mais on pourrait mériter mieux. Nous avons aussi droit à des conditions décentes ! » déclare Philippe Dethy du Jazz 8. « D'où provient ce manque de reconnaissance des pouvoirs publics ? Cela n'a en rien à voir avec la qualité culturelle. C'est peut-être dû à leur « indépendance ? » se demande Brigitte Bailleux, directrice d'une Compagnie théâtrale.

Pourtant ces lieux sont nécessaires, tant pour les artistes que pour le public et pour les autres opérateurs culturels. Le jazzman Pirly Zurstrassen fréquente des petites salles depuis qu'il est musicien. « Elle sont très nombreuses et essentielles car elles nous permettent de jouer ! » Si le jazz a acquis ses lettres de noblesse à Liège, c'est grâce à l'émulation et au dynamisme culturel des petits lieux. Il est important que les différents acteurs culturels travaillent dans la complémentarité sur un territoire. Le Centre culturel d'Eghezée collabore activement avec la Ferme de la Dîme, à l'instar de la plupart des petits lieux qui travaillent avec les opérateurs de leur région.

Pol Mareschal, représentant la Ministre de la Culture, a expliqué lors de cette table-ronde que Fadila Laanan a demandé à l'Observatoire des Politiques Culturelles une analyse des contextes territoriaux et des acteurs existants. Son objectif est de développer des politiques

culturelles à l'échelle du territoire, et de développer des liens entre les politiques communautaires, régionales, provinciales et communales. Il s'agira d'encourager la concertation entre tous ces niveaux de pouvoir afin de créer des synergies et une politique cohérente.

Pour le comédien Guy Theunissen, la Communauté française doit développer des synergies et favoriser le rassemblement des forces. « Cependant, la coopération des acteurs culturels ne se décrète pas ! Il faut donner les moyens aux acteurs culturels et aux artistes d'avoir envie de collaborer sans y être obligé ! Le danger des grands monstres (Le Manège, Wolubilis, le Théâtre de Namur...) est que personne ne s'y retrouve et que cela ne marche pas car plus personne n'est responsable ! Je pense qu'il est plus intéressant de donner aux petits. Cela les motivera pour travailler et collaborer ensemble et efficacement ».

Frédéric Young de la SACD (Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques), en charge de la gestion des droits d'auteurs, a aidé à créer des fédérations telle que la FAS (Fédération des Arts de la Scène). Il observe une croissance de la professionnalisation du milieu culturel et l'énorme éclosion de nouveaux lieux en Communauté française. Il se préoccupe de nombreuses questions qui ont trait aux créateurs : comment rémunérer les artistes? Comment les sortir de l'intermittence ? Comment pourrait-on donner de l'emploi décent à tous les artistes ? La question des petits lieux doit également y être traitée. La plupart des opérateurs culturels sont salariés. Par contre, les artistes et les responsables de petits lieux ne le sont pas et partagent les mêmes problèmes de statut et de précarité. Ils travaillent mais ce qu'ils font n'est rémunéré que via le chômage... et encore (3) !

Au vu de l'intérêt suscité par le sujet et des problèmes rencontrés par les uns et les autres, il paraît nécessaire de poursuivre la réflexion et de concrétiser l'idée de développer un réseau des petits lieux de diffusion culturelle afin d'analyser la situation, de partager les expériences et d'imaginer des solutions et propositions communes (4).

Sabine Verhelst

(1) La Ferme de la Dîme, la Ferme de Martinrou, la péniche de l'Ex-Cale, l'Espace privé, le Jazz 8.

(2) Mezza Luna, Ex-Cale, Ferme de la Dîme...

(3) Trois jours avant la table-ronde, Benoît et Catherine apprennent que l'Onem les exclut du chômage (d'autres artistes qui se sont créés un outil de travail sont aussi dans le cas) et leur réclame 35.000 euros d'arriérés d'allocations. Faudra-t-il vendre la ferme ?

Contact : Catherine Blanjean – Ferme de la Dîme - transhumance@skynet.be